

Réf: Dossier 299746

Avis de constitution

SOCIETE « AML BTP SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, 8ème Tranche, Lot
3832, Ilot 310

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AML BTP SARLU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- o Plomberie ;
- o Electricité ;
- o Climatisation ;
- o Froid général ;
- o Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, 8ème Tranche, Lot
3832, Ilot 310

Dirigeant(s) M ASSEMIEN MOCKEY LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03800 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23198/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

